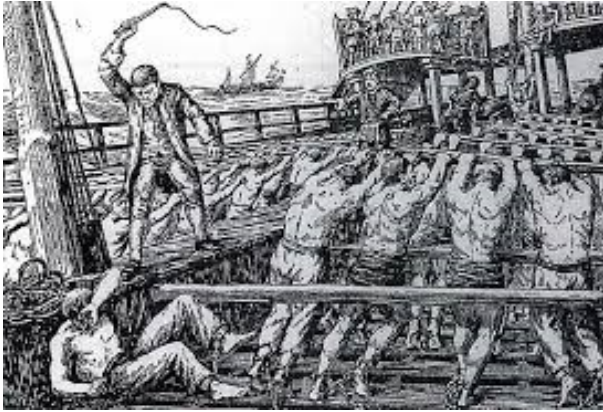


ECHO DES DP Octobre 2017



Pourquoi tant de haïN_e ?

Dans le document « Le nouveau modèle de dialogue de performance », les conseillers sont désignés « N-1 » !

N'y voyez aucune signification péjorative, dixit la direction... Ouf ! On est rassuré !

Chômeur... Fraudeur ?

160 dossiers par conseiller et par mois, c'est l'objectif de contrôle en Ile de France, contre 20 dans d'autres régions !

Pourquoi une telle différence ?

« La cible de dossiers est fixée régionalement par la DG », selon la direction.

Chômeur en IDF, c'est parce qu'on le veut bien ?



CPF pour Agents Publics : rien ne presse !

Depuis la parution du décret en mai 2017, nous attendons toujours les modalités d'application de ce dernier....

Soyez néanmoins rassuré : « La DR va relancer la DG »

Rupture conventionnelle... conditionnelle et confidentielle !

Qui peut donc être concerné et quelles en sont les modalités ?

« C'est une démarche amiable de rupture du CDI, les demandes sont étudiées individuellement par la direction. »

C'est plus clair à présent ?



02 novembre 2017